

Rentrée sous tensions !

Effets des réformes et pénurie de professeurs aggravée

A lors que le Ministère continue à communiquer sur la « réussite » de la rentrée, élèves, enseignants et parents constatent à nouveau la réalité de la crise de recrutement qui affecte l'académie de Versailles. Après l'affectation des titulaires (juin) et des TZR (juillet-août), le Rectorat est placé devant une telle situation de pénurie qu'il a recours aux petites annonces sur Pôle Emploi — quand ce ne sont pas les chefs d'établissement eux-mêmes — et ce dès le 25 août ! Toutes les disciplines sont concernées : espagnol, histoire-géographie, mathématiques, sciences physiques... Dans les Hauts-de-Seine, il manque encore actuellement une centaine de professeurs. De nombreuses classes sont sans professeur de mathématiques ou d'Espagnol depuis la rentrée. Les moyens vie scolaire (CPE, AED) ne sont par ailleurs pas à la hauteur des besoins. Cette situation qui empire d'année en année, démontre à nouveau la nécessité d'une politique ambitieuse pour rendre nos métiers à nouveau attractifs.

Collège: une réforme à marche forcée

La réforme du collège, pourtant rejetée par la très grande majorité des collèges, dégrade les conditions d'enseignement. Les collègues ont dû dans l'urgence, alors que les ressources sont publiées au compte-goutte par le ministère, préparer quatre programmes en même temps. De plus, ils sont confrontés à la question de l'achat des nouveaux manuels. En, effet, les budgets mis à disposition pour le renouvellement des manuels est largement insuffisant. Certaines disciplines ont dû renoncer au changement de manuel cette année. Comment les élèves pourront-ils travailler sérieusement sans disposer de cette ressource indispensable ?

Les précisions concernant le DNB n'ont été publiées qu'un mois après la rentrée, ce qui oblige les collègues à réadapter en urgence les contenus de leurs cours. Plus encore, les nouvelles modalités d'évaluation posent de nombreux problèmes. Le nouveau DNB est une véritable usine à gaz avec des épreuves alliant plusieurs disciplines. Quant à l'épreuve orale qui portera sur les EPI ou un des parcours existants, elle enfonce un coin dans le caractère national du DNB puisque son organisation est renvoyée au local.

L'évaluation terminale n'est pas la seule à changer. L'évaluation des élèves tout au long de l'année est aussi modifiée. Les bulletins trimestriels seront illisibles puisque devront y être intégrée des nombreuses rubriques : programmes, acquisition, progression, difficultés de l'élève et des cases pour EPI, AP et différents parcours. A cela s'ajoutent les bilans de fin de cycle en 6^e et 3^e (avec le livret LSUN). Ces derniers doivent comporter une évaluation du niveau de maîtrise de chacun des domaines du socle.

L'organisation de l'AP, des EPI et l'utilisation des marges horaires sont laissées au choix des établissements. Cela accroît les disparités et fait éclater le cadre national des enseignements. De plus, la mise en place des différents dispositifs, parfois en classe entière, parfois en co-animation, parfois en groupes, pèse sur les emplois du temps, de plus en plus complexes pour les élèves.

Enfin, comme nous l'avions prévu, **les nouvelles modalités d'enseignement des langues** (remise en cause des bilangues, introduction d'une deuxième langue vivante dès la cinquième) **pèse sur l'équilibre** entre ces dernières. Mécaniquement, le nombre d'heures d'Espagnol a augmenté dans de nombreux collèges alors qu'il manque des professeurs dans cette discipline. L'Allemand souffre de la remise en cause des bilangues. Ces dernières ont été maintenues dans certains collèges selon un principe de continuité aux contours flous. Les collègues d'Allemand ont vu leurs conditions d'exercice se dégrader car les pertes d'heures leur imposent de travailler sur deux, voire trois établissements. S'ils ne veulent pas voir leur enseignement remis en cause,

ils se voient proposer, sur la base d'un pseudo-volontariat des interventions dans les écoles primaires, ce qui remet en cause notre statut de professeurs du secondaire.

Devant ces difficultés, le rectorat réfléchit à une politique de valorisation des langues autres que l'Anglais et l'Espagnol, ce qui démontre à nouveau que les conséquences de cette réforme n'ont pas été anticipées.

Une rentrée à nouveau tendue dans les lycées

Les lycées ont encore dû cette année non seulement absorber la croissance démographique, notamment dans le bassin de Nanterre, mais en plus s'adapter à la fin du redoublement en seconde. Cela s'est traduit par un afflux d'élèves en 1^{ère} STMG mais aussi en 1^{ère} STI2D. L'ouverture de nouvelles structures n'a pas suffi pour accueillir ces élèves, si bien que **les effectifs explosent en STMG** (35 à 36 élèves par classe dans certains lycées). Ailleurs, les élèves ont été affectés en 1^{ère} ES après de véritables bricolages, au mépris de l'avis du conseil de classe et en fonction des places disponibles.

En Terminale, l'accueil des élèves redoublants est compliqué par les sureffectifs. Depuis octobre 2015, un décret donne le droit aux élèves de redoubler dans leur lycée d'origine. Ce droit se heurte à la réalité des classes de Terminale déjà surchargées. Là, aussi des solutions parfois bancales ont été trouvées.

Ce bilan démontre à nouveau les errements d'une politique éducative qui impose des réformes et mesures, sans véritable concertation et, surtout, sans prise en compte des difficultés matérielles réelles.

Geneviève Royer



des droits niés dans les Hauts-de-Seine !

Une rentrée compliquée pour les enseignants du 1^{er} degré des Hauts-de-Seine

L'année scolaire 2016-2017 a commencé difficilement pour les enseignants du 1^{er} degré dans les Hauts-de-Seine. En effet, l'année 2015-2016 a montré combien le déficit en personnels de notre département a été difficile à subir pour les écoles et les élèves, mais aussi pour nos collègues.

Cette situation déficitaire en personnels a littéralement empêché les enseignants de bénéficier des droits dont, dans d'autres académies, ils bénéficient (temps partiels, disponibilité, congé formation, mutation...).

Les collègues ont pu exprimer, à plusieurs reprises, leur sentiment d'injustice et de découragement face à cette situation.

Ce qui s'est passé pour les opérations complémentaires de changement de département l'année dernière est un exemple d'une gestion managériale et contre-productive, qui fait souffrir les personnels sans pour autant répondre aux besoins du service.

En effet, pour la première fois, le Recteur s'est opposé à des décisions ministérielles de mutation de douze enseignants de l'académie (dont quatre des Hauts-de-Seine), mutations qui avaient été décidées dans le cadre d'un groupe de travail ministériel portant sur les situations personnelles difficiles.

Suivi effectué par le SNUipp-FSU

Le principe de ce groupe de travail est de muter certains enseignants en situation d'éloignement de conjoint avec enfant, quelle que soit la situation en personnels du département d'origine et du département d'arrivée.



Le ministère, après avoir classé tous les collègues de France concernés par cette situation par barème décroissant, a décidé la mutation de soixante-dix d'entre eux. Il a fallu deux mois d'interventions du SNUipp-FSU au niveau départemental, académique et national pour que ces enseignants bénéficient finalement de leur mutation, après nombre d'informations contradictoires qui les ont plongés dans une situation d'incertitude insupportable. Le message envoyé à la profession a été bien plus nocif pour l'attractivité du département que la « perte » de quatre enseignants.

A cela s'est ajoutée la décision du Ministère, toujours en accord avec le Recteur, de bloquer également de manière brutale et sans préavis les départs pour enseigner à l'étranger. Les détachements et les contrats locaux étaient pourtant jusque-là le seul moyen pour des enseignants des Hauts-de-Seine d'enseigner ailleurs que dans le département pendant quelques années de leur carrière.

Manque d'attractivité du métier

La rentrée 2016 confirme malheureusement cette situation de manque d'attractivité. Le déficit en personnels, loin de se résoudre, continue de s'aggraver, notamment en raison des nombreux postes non pourvus au concours.

Quatre-vingts contractuels ont été embauchés avant même la rentrée scolaire, vingt autres l'ont été depuis fin septembre et il est d'ores et déjà prévu par le DASEN de faire une nouvelle campagne de recrutement avant les congés de fin

d'année. Un certain nombre de collègues titulaires ont commencé la rentrée sans affectation, le Directeur Académique ayant choisi d'affecter les contractuels avant les titulaires.

Cela a été vécu difficilement par les collègues titulaires qui se sont retrouvés avec des postes souvent compliqués (postes fractionnés, spécialisés, éloignés géographiquement...) quand les contractuels étaient davantage préservés.

Un département en souffrance

Pour autant, tous les postes n'étaient pas pourvus à la rentrée et plusieurs semaines se sont écoulées dans une situation ubuesque avec des classes sans enseignants et des enseignants sans poste. La délégation du personnel est intervenue maintes fois sur les situations d'école et a obtenu que cette question soit inscrite à l'ordre du jour des instances paritaires.

A de nombreuses reprises, nous avons fait part au DASEN de l'inquiétude que nous avons pour l'ensemble des collègues de ce département qui sont, pour beaucoup, en souffrance et à bout de souffle.

Nous lui avons demandé de les traiter avec égard, en leur redonnant de l'espoir et davantage de liberté pour mener leur carrière avec un peu de souplesse et ainsi pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Nous continuons d'intervenir au quotidien pour que les portes du département s'ouvrent et qu'enfin enseigner dans les Hauts-de-Seine ne soit plus vécu comme un enfermement.

Charlotte Boeuf

